## Jeudi. 16 décembre 1880.

## PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:-

Par M. Desjardins,—La pétition de la Banque d'Echange du Canada. Par M. McDougall,—La pétition de Robert L. McGregor et autres, de la Cité de Winnipeq.

Par M. McCarthy.—La pétition de Charles James Campbell et autres.

M. Drew, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le premier

rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés relativement à la pétition de Andrew Allan, et autres, de Montré det Toronto, -demandant d'être incorporés sous le nom de "La Cie de naufrage et de sauvetage, du Canada."

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de cette Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant:

## BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 16 décembre, 1880.

Le président fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection, en date du dix-septième jour du mois de novembre dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à Bruno Pelletier, écuier, régistrateur, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Montmorency, dans la province de Québec, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent parlement, aux tieu et place de l'honorable Auguste Réal Angers, qui a accepté de la Couronne un office salarié; Pierre Vincent Valin, de la cité de Québec, constructeur de navires, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau

## R. POPE. Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

J. G. Bourinot, ecr., Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

Pierre Vincent Valin, écuier, député du district électoral de Montmorency, ayant prédablement prêté serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sur motion de Sir John A. Macdmald, secondé par M. Langevin, Ordonné, que M. Valin soit ajouté au comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes, et à celui des bills privés.

Sir John A. Macdonald, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membre de la Chambre étant

découverts), et il est comme suit :